

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 26 janvier 2017

## Budget participatif saison 2

**Modalités du vote****Du samedi 28 janvier au dimanche 12 février 2017**

De novembre à décembre 2016, la Ville de Rennes a étudié la faisabilité et le coût de chacun des 630 projets proposés par les habitants. À l'issue de cette phase d'instruction, 239 projets ont été sélectionnés par le comité de suivi du budget participatif, pour être **soumis au vote entre le samedi 28 janvier et le dimanche 12 février 2017**. Pendant cette période, les Rennaises et les Rennais peuvent choisir, en ligne, les 10 projets qu'ils préfèrent dans la limite de 3,5 millions d'euros. Le week-end des 4 et 5 février, afin de favoriser la participation de tous, un vote papier est organisé.

À l'issue du vote, les deux projets obtenant le plus de voix dans chacun des douze quartiers de Rennes seront retenus. Puis, les projets totalisant le plus de voix, sur l'ensemble des projets soumis au vote (sans distinction géographique) seront retenus, dans la limite de 3,5 millions d'euros. Les projets plébiscités lors de la votation seront réalisés dans le courant de l'année 2017, voire en 2018, pour les plus conséquents.

**Vote du budget participatif saison 2 : mode d'emploi****Deux possibilités de vote****Le vote numérique**

Du samedi 28 janvier, 8 h, au dimanche 12 février, 19 h, les Rennaises et les Rennais, sans condition d'âge ni de nationalité, pourront voter en ligne sur le site [fabriquecitoyenne.rennes.fr](http://fabriquecitoyenne.rennes.fr). Pour voter, il suffit de disposer d'une adresse mail permettant d'activer un compte sur le site de la Fabrique citoyenne. Il faut ensuite choisir 10 projets parmi les 239 proposés au vote, dans la limite de 3,5 millions d'euros.

**Le vote papier**

Le week-end des 4 et 5 février, un vote papier est organisé afin de favoriser la participation de tous. Il sera possible de voter dans les lieux indiqués ci-dessous. Un bulletin de vote comportant dix cases permet aux votants d'y inscrire, à l'aide d'un catalogue des projets, un maximum de 10 projets, dans la limite des 3,5 millions d'euros. Chaque votant s'engage à ne voter qu'une seule fois.

Le **samedi 4 février de 9 h à 14 h**, points de vote dans les quartiers :

- Quartiers Nord-Ouest

Place du recteur Henri Le Moal.  
Devant la Maison bleue, rue de Coëtlogon.

- Quartiers Ouest  
À l'angle de la rue Georges Cadoudal et de la rue Vaneau  
Devant le bureau de Poste de Cleunay, rue Jules-Lallemand
- Quartiers Sud-Ouest  
Place Thérèse Pierre, Sortie Est du métro Jacques Cartier  
Place Albert Bayet et Place Sarah-Bernhardt
- Quartiers Sud-Est  
Place du Ronceray  
Marché de Zagreb, place de Zagreb
- Quartiers Nord-Est  
Place Bernanos, extérieur, devant le Super U  
Centre commercial des Longs Champs
- Quartiers Centre  
Marché des Lices, place des Lices  
À l'angle de la rue Saint-Héliier et de la rue du Verger

**Le dimanche 5 février de 14 h à 18 h30**

Devant l'entrée des Champs Libres, cours des Alliés.

**Le samedi 4 et le dimanche 5 février de 10 h 30 à 18 h 30**

Agora citoyenne place de la Mairie

## Des agoras pour se renseigner sur les projets

Le détail des projets est consultable en ligne sur le site [fabriquecitoyenne.rennes.fr](http://fabriquecitoyenne.rennes.fr). Des temps de présentation sont également organisés en présence des porteurs de projets.

### Les Agoras de quartier

Le samedi 28 janvier, des Agoras se tiendront dans les quartiers afin que les porteurs de projet des quartiers correspondants y présentent leur projet :

- Quartiers Nord-Ouest  
Brasserie Le Beauregard (intérieur), place Aulnette, de 10 h à 12 h 30
- Quartiers Ouest  
Mail François-Mitterrand, partie Est, côté marché, de 9 h à 13 h
- Quartiers Sud-Ouest  
Hall de la Mairie de quartier Bréquigny Sud Gare, de 10 h à 12 h 30
- Quartiers Sud-Est  
Le Triangle, de 10 h à 12 h 30
- Quartiers Nord-Est  
Centre commercial du Gast / café associatif "Gast à Chaud", de 10 h à 13 h
- Quartiers Centre  
Bibliothèque Lucien Rose, 11 square Lucien Rose, de 10 h à 12 h 30

### L'Agora place de l'Hôtel de Ville

Du samedi 28 janvier au dimanche 12 février, une Agora sera installée sur la place de la Mairie de 10 h 30 à 18 h 30 (fermée le dimanche 29 janvier). L'Agora comprend une exposition et un espace salon où les projets pourront être consultés et où les habitants pourront échanger avec des porteurs de projets. Il sera également possible de voter sur place (vote électronique du 28 janvier au 12

---

février et vote papier les 4 et 5 février).

Une exposition, présentée place de l'Hôtel de Ville pendant toute la durée de l'Agora, présente les projets réalisés dans le cadre de la saison 1 du budget participatif.

## Pratique

---

→ Pour consulter le détail des projets, rendez-vous sur <http://fabriquecitoyenne.rennes.fr/project/budget-participatif-2/selection/projets-soumis-au-vote-2>